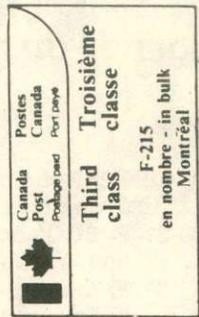




nouvelles csn

numéro 90

semaine du 28 oct. au 3 nov. 1980



NOUVEL EXÉCUTIF AU CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE — Il s'agit de compléter l'information parue dans le dernier numéro de **nouvelles csn** (numéro 89) :

président : Marcel Rivest
secrétaire : Jean-Luc Tessier
trésorier : François Parent
vice-président : Jean-Paul Houde

directeurs et directrices

- **action politique** : Carolle Gagné
- **organisation** : Martial Brissette
- **éducation** : Marcel Ménard
- **sécurité-santé** : Réal Geoffroy
- **information** : Maurice Champagne
- **condition féminine** : Jeanne-D'Arc Gendrau

UNE MANCHE GAGNÉE POUR LE ZELLERS DE SEPT-ÎLES — Le syndicat CSN du magasin 16 de Zellers, celui de Sept-Îles, vient de remporter une manche devant les tribunaux. 21 des membres de ce syndicat étaient accusés d'outrage au tribunal, suite à une accusation portée par la compagnie le 29 août dernier, et elles viennent d'être acquittées. Cela confirme les dires des membres du syndicat qui disaient qu'injonctions et outrages au tribunal n'étaient là que pour tenter de les intimider. Le code du travail actuel permet en effet aux compagnies, a dit le syndicat, d'amener les débats au niveau judiciaire plutôt qu'autour d'une table de négociations. La lutte se poursuit et se poursuivra jusqu'à l'ouverture du magasin avec une convention négociée.

LES DOIGTS DE FÉE EXISTENT ET VEULENT VIVRE *** RUPTURE DE LA CONCILIATION CHEZ ABITIBI-PRICE *** GRÈVE ILLIMITÉE DES JOURNALISTES À RADIO-CANADA ***

Rimouski, le 29 octobre 1980 — **LA CSN REJETTE LE NOUVEAU BUDGET DE L'ÉTAT FÉDÉRAL** — Norbert Rodrigue, président de la CSN, a déclaré au Cercle de presse de Rimouski que le budget fédéral est anti-social puisque, tout en nous annonçant une augmentation du chômage de 1 %, du coût de la vie de 0,5 %, l'État fédéral ne vise qu'à diminuer son déficit sans manifester une quelconque volonté d'agir sur la situation réelle des travailleurs. « Le budget est anti-social quand on met en parallèle l'octroi de subventions de \$ 2,1 milliards aux compagnies de papier du Québec et une hausse de 33 % des cotisations des travailleurs à l'Assurance-chômage. » « Le budget est anti-social quand on nous déclare que Pétro-Canada entend acheter des actions des multinationales du pétrole, lesquelles ont exporté l'an dernier plus de \$ 800 millions aux USA. Bref, nous allons subventionner notre propre désinvestissement », a déclaré le président. « Ce budget est anti-social, parce que, s'il indexe les prix du pétrole au coût de la vie, il n'y a aucune mesure pour indexer les salaires des travailleurs qui vont subir ces hausses du coût de la vie. »

□ □ □

Montréal, le 30 octobre 1980 — **LA CSN DÉNONCE LA LOI SPÉCIALE CONTRE LES ENSEIGNANTS** — En présentant une loi spéciale pour forcer le retour au travail des enseignants du primaire et du secondaire, le gouvernement du Québec ne se contente pas de rompre brutalement avec les règles du jeu des négociations, mais, à toute fin pratique, s'impose comme arbitre, revient sur sa parole et impose son interprétation de la convention négociée provincielement. Cette loi anti-démocratique... ne laisse plus aucun doute sur la réalité anti-ouvrière de ce gouvernement qui se prétend social-démocrate comme le prétendait le gouvernement Bourassa, a déclaré Norbert Rodrigue. « Des quatre lois spéciales du gouvernement Lévesque, aucune n'a visé les compagnies, qui comme Cadbury, se sont littéralement moquées de toute la société québécoise, y incluant de ceux-là même qui aujourd'hui prétendent agir au nom du bien commun. » La CSN tient à assurer de son appui solidaire les enseignants victimes de cette loi, laquelle nous retourne à l'époque où la reine ne négociait pas avec ses sujets. Elle en profite aussi pour souligner le courage de Guy Bisaillon, seul député ayant voté contre cette loi.

□ □ □

L'agenda du mouvement

octobre

- 27-28 **FESP** comité de coordination, à Montréal.
- 30-31 **FPSCQ** congrès de la Fédération, à Montréal.
- 31 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy

novembre

- 1-2-3 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy
- 5-7 **formation** session sur la loi de l'assurance-chômage, spécialement pour les salarié-e-s du mouvement. À Montréal.
- 7-9 **SECSN** assemblée annuelle au 155 Charest, à Québec
- 12 **formation** la question nationale et le mouvement ouvrier en Écosse, Irlande, Pays basque et Belgique. Au 1601 Delorimier, de 18 h à 21 h
- 12-14 **FTPF** conseil fédéral, à Québec, au 155
- 14-16 **conseil central de Lanaudière** colloque sur la violence faite aux femmes, au cégep de Joliette
- 20-22 **conseil central du sud-ouest** douzième congrès sous le thème **Unité, notre avenir**
- 20-23 **FNEQ** conseil fédéral, dans la région de Montréal
- 29 **FRAPRU** fête de solidarité, à Montréal, sous le thème : Des quartiers où nous pourrions rester
- 29-30 **confédération des syndicats nationaux**. Poursuite du congrès régulier de mai dernier. À Québec.

décembre

- 4-6 **FSMMP** bureau fédéral, à Montréal.

SESSIONS DE FORMATION POUR LES SALARIÉ-E-S CSN —

- **2-7 novembre** : session d'initiation au syndicalisme
- **16-21 novembre** : session d'arbitrage
- **30 novembre — 5 décembre** : session sur la négociation

Pour vous inscrire, vous devez communiquer avec Céline Brochu à **286-2224**

Québec, le 29 octobre 1980 — **LE SYNDICAT DES DOIGTS DE FÉE EXISTE TOUJOURS ET LUTTE POUR LA RÉOUVERTURE DE LEUR USINE** — Les 65 travailleurs(euses) CSN de l'usine Gérard Legendre de Saint-Flavien de Lotbinière, ont demandé à leur député, Rodrigue Biron, de porter à l'attention du gouvernement québécois la nécessité d'appliquer le jugement Burns aux employé(e)s victimes de la fermeture de leur usine. Le jugement du juge du travail Robert Burns, rendu le 18 juin dernier en faveur des concierges de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, peut s'appliquer dans le cas de la fermeture de l'usine de Saint-Flavien. Nous croyons, exprime le syndicat, qu'en fermant notre usine et en cédant notre production à un sous-contractant, le propriétaire n'avait qu'une intention, soit celle de détruire notre syndicat « *Les Doigts de fée* ». Par son jugement, Robert Burns devançait les pratiques « juridico-corporatives » que les patrons utilisent actuellement pour contourner la protection de l'emploi définie par l'article 36 du Code du travail. Forts d'une pétition régionale signée par près de mille citoyens et de quelques conseillers de municipalités, les travailleurs(euses) espèrent que leur démarche ne restera pas lettre morte. « Nous ne laisserons pas le propriétaire Harry Kupperhouse se promener de village en village au Québec en exploitant le besoin d'emploi de la main-d'oeuvre locale. » Harry et Irving Kupperhouse, fabricants de Jeans « Liberté », par le biais de contrats et de sous-contrats, exploitent depuis des années la main-d'oeuvre féminine des villages de Saint-Édouard, Saint-Appolinaire, Saint-Flavien... Les travailleurs(euses) des Doigts de fée ont été graduellement mis-à-pied au cours de l'été à la suite d'une soi-disant baisse de production à l'usine de Saint-Flavien. Mais, dans les mois qui suivirent, les frères Kupperhouse poursuivaient dans le village voisin la production de jeans « Liberté » avec un nouveau groupe de travailleurs(euses), cette fois non-syndiqués. Pour les syndiqué(e)s des Doigts de fée, ces mises-à-pied ne s'interprètent que comme une atteinte à leur droit légitime à la syndicalisation. Le secteur textile, disent-elles, n'est déjà pas favorisé par des conditions de travail décentes, sans qu'on connaisse en plus une agression systématique dans nos droits fondamentaux au travail et à la syndicalisation.

□ □ □

Montréal, le 30 octobre 1980 — **LES RÉSULTATS DU RÈGLEMENT DE PLACEMENT DONNENT RAISON À LA CSN-CONSTRUCTION** — Affirmant que le règlement relatif au placement des salariés dans l'industrie de la construction commençait à donner des résultats positifs, le président de la CSN-construction, Yvon Leclerc, a enjoint le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, à ne pas céder aux pressions qui s'exercent actuellement en vue de son abolition. « Ce règlement a mis de l'ordre dans l'industrie, a déclaré M. Leclerc, et nous ne tolérerons pas qu'il disparaisse par suite de pressions comme celles qu'exerce l'Association des entrepreneurs en construction du Québec. Nous nous battons farouchement pour conserver les acquis de ce règlement », a-t-il indiqué. Le président de la CSN-construction a précisé à ce sujet que la moyenne des heures travaillées par les travailleurs de la construction s'est améliorée. Elle est passée de 1008 heures en 1978 à 1069 en 1979. Le revenu annuel moyen du travailleur de la construction est passé de \$ 11 345 en 1978 à \$ 12 654. La situation est encore loin d'être normale : travailler 1069 heures sur une possibilité d'environ 2000 heures dans une année, c'est travailler à peine plus de six mois sur douze ; et un revenu annuel moyen de \$ 12 654 dans notre monde d'inflation, c'est loin d'être le Pérou. Mais comment expliquer cette amélioration relative malgré la baisse importante d'activité de notre industrie ? En 1979, au Québec, 111 millions d'heures ont été travaillées dans la construction tandis qu'en 1978 c'était 124 millions d'heures, ce qui représente une baisse de 11 % « Nous expliquons cette légère amélioration du sort des travailleurs de la construction par les effets du règlement relatif au placement des salariés dans l'industrie de la construction » a-t-il dit. En effet, un nombre moindre de travailleurs se sont répartis le travail disponible. Plusieurs étrangers à notre industrie n'y sont pas venus et ont ainsi permis aux vrais travailleurs de la construction d'exécuter ce travail (et donc de chômer moins longtemps).

Négociations rompues chez Abitibi-Price

Pour la deuxième fois en cinq semaines, la compagnie Abitibi-Price a rompu de façon unilatérale la conciliation avec ses trois syndicats regroupant 2000 travailleurs du Saguenay-Lac Saint-Jean en grève depuis le 1er juillet. Ces travailleurs font face à une véritable campagne d'intimidation depuis des mois de la part de la compagnie Abitibi-Price, qui tente par une propagande mensongère de détruire l'unité syndicale des travailleurs et de discréditer la CSN dans la région. Le Service d'information de la CSN a d'ailleurs rendu publique dans la région une analyse de contenu de certains médias écrits de la région, réalisée par deux professeurs en journalisme de l'Université Laval de Québec, et qui démontrait hors de tout doute que plusieurs éditoriaux publiés dans la région déformaient certains faits pour prendre directement partie en faveur de la propagande mensongère de la compagnie Abitibi-Price.

□ □ □

La FNC blâme le service d'information de la CSN

Le congrès de la Fédération nationale des communications a blâmé à l'unanimité le Service d'information de la CSN pour avoir fait procéder et rendue publique une analyse de contenu de textes publiés dans certains médias écrits du Saguenay-Lac Saint-Jean, considérant qu'il s'agissait là d'un dangereux précédent.

□ □ □

Maniwaki, le 3 novembre 1980 — NÉGOCIATIONS ROMPUES CHEZ LES MESUREURS ET ASSISTANTS-MESUREURS DE LA CIP À MANIWAKI — La dernière ronde de négociations, qui a débuté le 28 octobre dernier s'est terminée le 30 octobre en queue de poisson... La compagnie accuse le syndicat de ne pas être prêt à négocier en disant que celui-ci est assis sur ses demandes depuis six mois. Le syndicat répond qu'il n'est pas intéressé par des offres inférieures à celles qui se sont négociées jusqu'à date ailleurs dans l'industrie du papier. Le syndicat trouve vraiment méprisante l'attitude de la compagnie, qui cherche à négocier avec eux comme avec les 1500 travailleurs de CIP-La Tuque, en grève depuis 5 mois. Notons que les demandes locales sont réglées, mais en ce qui concerne les demandes provinciales, l'attitude de la compagnie change radicalement. Elle ne veut rien entendre, donc rien négocier. De ce fait, les négociations ont été rompues le 30 octobre 1980. Une assemblée générale spéciale a dû être convoquée le 1er novembre, où le comité de négociations a fait rapport aux membres du syndicat, qui étaient unanimes à dire que ces dernières offres étaient tout simplement minables. Le syndicat envisage des moyens de pression, dont une journée d'étude. S'il n'y a aucun changement la grève générale est envisagée.

AGENDA — détails

NOVEMBRE-DÉCEMBRE : les mois du Salvador

Au Salvador, il y a longtemps que la répression est installée et le peuple n'a plus d'illusion sur la possibilité d'un processus démocratique pour l'accession au pouvoir. Celui-ci est en effet contrôlé depuis plus de 50 ans par les militaires, fidèles chiens de garde des 14 familles qui contrôlent l'économie du pays. C'est donc en armes que le peuple se défend. Pendant que l'armée est soutenue par les États-Unis d'Amérique, les forces populaires et révolutionnaires recherchent la solidarité internationale, principalement par une aide financière pour couvrir les frais de dépenses des représentants du Front démocratique révolutionnaire qui cherchent des appuis à travers le monde ; puis en parlant de leur lutte, afin que tous sachent ce que vit le peuple salvadorien. Au Québec, l'objectif de la CSN et de la CEQ est d'amasser \$ 15 000. Une tournée d'information sera organisée fin novembre-début décembre. Pour l'aide, communiquez avec **CISO, 1601, Delorimier, Montréal H2K 2M5 (286-2020)**

LE 15 NOVEMBRE : soirée de solidarité avec les employé-e-s du Zellers de Sept-Îles

Aux prises avec des menaces de fermeture, les employé-e-s du magasin 16 de Zellers organisent une soirée de solidarité conjointement avec le conseil central de Sept-Îles. C'est un orchestre de conjoints qui assumera la musique.

Le coût d'entrée : \$ 2

À l'hôtel les Mouettes, à 20 h.

LE 15 NOVEMBRE : journée d'information sur le mouvement ouvrier dans le monde

Le conseil central Richelieu-Yamaska organise cette journée d'information et de soutien du 15 novembre. Il y sera particulièrement question du Chili, du Nicaragua et du Salvador ainsi que des nombreux réfugiés, prisonniers, torturés politiques. La journée se terminera par une fête de solidarité.

LE 18 NOVEMBRE : Jan Kulakowski à la CSN pour parler de la Pologne

Le secrétaire général de la Confédération mondiale du travail (CMT), Jan Kulakowski, sera à Montréal du 17 au 19 novembre prochains. En plus d'informer la presse sur la situation en Pologne, il sera l'invité de la CSN et du conseil central de Montréal, qui invitent les militants à venir le rencontrer et discuter avec lui sur la situation en Pologne.

**au 1601 Delorimier, à 19 h 30
salle 1, au sous-sol.**

DU 20 AU 23 NOVEMBRE : le Théâtre du Quartier présente sa pièce sur les garderies

Ce spectacle a été produit en collaboration par le Théâtre de Quartier, le Regroupement des garderies du Québec et des militants-e-s du Syndicat de la musique (CSN). Il a été présenté pour la première fois le 8 mars dernier.

**au SPEC, 1691, boul. Pie IX, Montréal, à
20 h 30
prix d'entrée : \$ 3**

Montréal, le 30 octobre 1980 — **GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE DES JOURNALISTES À RADIO-CANADA** — Les journalistes, auxiliaires de rédaction et commis des salles de nouvelles de Montréal, Québec et Rimouski ont déclenché une grève générale illimitée. Les membres du Syndicat général du Cinéma et de la télévision (CSN-Radio-Canada) ont pris cette décision après avoir vainement tenté de conclure une convention collective avec la Société Radio-Canada. Les syndiqués sont sans contrat de travail depuis décembre 1979 et ont négocié pendant 10 mois, sans obtenir aucun résultat. Au cours de ces 10 mois, toutes les étapes normales de négociation ont été franchies, y compris le recours à la conciliation. Les dernières offres de Radio-Canada maintenaient le statu quo sur toutes les grandes demandes syndicales, annonçaient des reculs importants et proposaient des augmentations de salaires dérisoires (7 % et 7,5 %). Le rapport du conciliateur, pour sa part, offrait des concessions mineures sur le plan normatif et — chose surprenante — des augmentations de salaires inférieures à celles proposées par Radio-Canada. C'était donc le cul-de-sac et, en assemblée générale le 18 octobre à Québec, les membres du SGCT ont rejeté à l'unanimité les offres patronales et le rapport du conciliateur et ont voté à 86,6 %, en faveur d'un mandat de grève générale illimitée. Dans un ultime effort pour s'entendre avec la Société Radio-Canada, le syndicat a participé à deux autres séances de négociation, la semaine dernière et cette semaine. Ce fut un échec total. Il ne restait donc plus d'autre choix que de recourir à la grève générale.

□ □ □

22 novembre à Black Lake

**Soirée de solidarité
avec les travailleurs de Fournier Steel Works**

Tous les travailleurs et les travailleuses sont invité-e-s à venir exprimer leur solidarité avec les travailleurs de Fournier Steel Works lors d'une soirée qui sera précédée d'une manifestation dans les rues de Black Lake. En négociation depuis le mois de février dernier, ces travailleurs font face à un patron qui leur refuse les droits les plus élémentaires, tels le respect de l'ancienneté, le droit aux griefs, la sécurité au travail, la sécurité d'emploi. De plus, il utilise toutes les tactiques anti-syndicales possibles : fiers-à-bras, scabs, police, injonctions, sous-contrats... Ces travailleurs ont besoin de l'aide financière de tous et toutes.

endroit : centre commercial de Black Lake

date : 22 novembre 1980

heure : rassemblement à 19 h
soirée à 20 h30

□ □ □

DE L'AIDE POUR PIERRE-PAUL GEOFFROY — Prisonnier depuis 11 ans, éligible à la libération conditionnelle depuis de nombreuses années, vient d'être transféré de l'Institut Archambault à un centre communautaire correctionnel. Ce changement permet maintenant à Pierre-Paul Geoffroy de suivre des cours d'éducation physique à l'Université. Sans ressources financières, cependant, il ne peut aller bien loin : il a besoin d'aide. Nos contributions seront donc pleinement appréciées : un seul chèque ou douze chèques post-datés à l'adresse et au nom suivants :

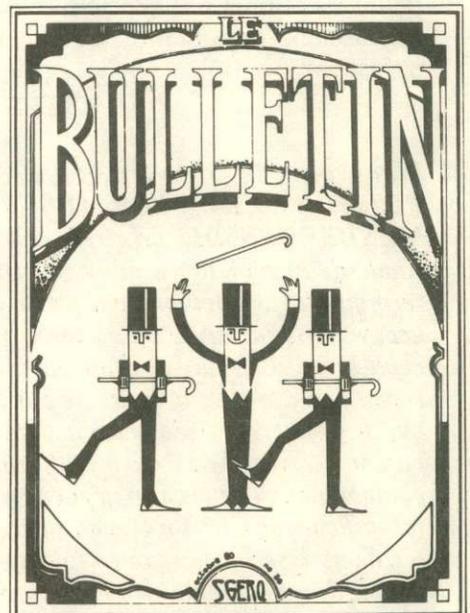
Comité pour la libération de Pierre-Paul Geoffroy
4073, rue Saint-Hubert
Montréal H2L 4A7

...

PUBLICATIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA CSN — Les publications suivantes sont disponibles pour prêt ou consultation sur place :

- **Les Syndicats Italiens et la politique : méthodes de lutte, structures, stratégies, de 1945 à nos jours**, de Georges Couffignal.
- **Le Budget, Canada**, ministère des Finances, 1980.
- **Documents budgétaires, Canada**, ministère des Finances, 1980.
- **Les Perspectives à moyen terme de l'économie canadienne 1980-1985**, Canada, ministère des Finances, 1980
- **Le Programme énergétique national 1980**, Canada, Énergie, Mines et Ressources, 1980.

...



Le journal du syndicat général des employé-e-s de Radio-Canada est magnifique. C'est plaisant de le lire. Des textes courts, des illustrations intégrées, une mise en page qui bouge, du beau travail.